CHARLES D'ORLÉANS 1394–1465

N'est-elle de tous biens garnie

N'est elle de tous biens garnie ?
Celle que j'aime loyalement ;
Il m'est advis, par mon serment,
Que sa pareille n'a en vie.

Qu'en dites-vous ? je vous en prie,
Que vous en semble vraiment ?
N'est elle de tous biens garnie ?
Celle que j'aime loyalement ;

Soit qu'elle danse, chante ou rit.
Ou face quelque ébattement :
Fait en loyal jugement,
Sans faveur ou sans flatterie ;
N'est elle de tous biens garnie ?